



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/129**

**OBJET : CRÉATION COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 30**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 16 septembre 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 16 septembre 2019**

**Le 24 septembre de l'année deux mille dix-neuf à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. FATH
BLANQUE Thierry	E	M. DARBO	LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	A		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	E	M. CHEVALIER	CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	E	M. CONSTANT	HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	E	M. LEMIRE	BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme GERARD, secrétaire de séance.  
 Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/129

**OBJET : CRÉATION COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**Vu** l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du bureau qui prévoit que le Conseil de Communauté crée des commissions, et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué,

**Vu** les articles L5211-40-1 et L2121-22 du CGCT,

**Vu** la délibération 2014/51 du 22 Avril 2014 portant sur la création des commissions et leur composition,

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

## EXPOSE

Considérant qu'il est possible lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, qu'il puisse prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine.

Compte-tenu d'une part de l'application de la législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux.

Cette participation se fera à partir des candidatures proposées par les communes et fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire à la majorité simple.

Pour poursuivre la démarche concernant la capacité alimentaire d'une part, et le PCAET d'autre part, il est proposé la création d'une commission transition écologique, dont la Présidente est Madame MARTINEZ, et composée comme suit :

<b>COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	
<b>Présidée par Mme MARTINEZ</b>	
<b>COMMUNES</b>	<b>NOMS</b>
<b>AYGUEMORTES LES GRAVES</b>	M. DANNE
<b>BEAUTIRAN</b>	Mme BOIRET / Mme PERRAIN
<b>CABANAC ET VILLAGRAINS</b>	M. DARBO
<b>CADAUJAC</b>	M. BALAYE
<b>CASTRES GIRONDE</b>	M. LARRUE
<b>ISLE SAINT GEORGES</b>	M. LEMIRE
<b>LA BREDE</b>	Mme DUPART
<b>LEOGNAN</b>	M. FATH / Mme PERPIGNAA GOULARD
<b>MARTILLAC</b>	M. BROSSIER
<b>SAINT MEDARD D'EYRANS</b>	M. GILLARD / Mme DUPUY
<b>SAINT MORILLON</b>	Mme SIMON CHEYRADE
<b>SAINT SELVE</b>	Mme BURTIN DAUZAN
<b>SAUCATS</b>	M. CLEMENT



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2019/129**

**OBJET : CRÉATION COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide de la création de la commission ci-dessus mentionnée, et en désigne ses membres,
- Confie le soin au Président de la Communauté de Communes de mettre en place cette commission et d'accomplir toutes les démarches nécessaires et utiles à l'exécution de la présente délibération,
- Précise que la composition de la commission devra respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée.

Fait à Martillac, le 24 septembre 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***